



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E87837

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/05/2023

16 450

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHAMBERY 681241998B50169

Siret : 419 255 492 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 30 376

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144710764

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144710764

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : SANITHERM J. BLANC-TAILLEUR

RUE DES LUGEURS
COURCHEVEL 1850
73120 COURCHEVEL

Téléphone : 04 79 08 11 49

Fax : 04 79 24 36 24

Portable : 06 61 77 11 49

Site Internet :

E-mail : contact@sanithermblanc tailleur.com

Responsabilité légale :

FINANCIERE BLANC-TAILLEUR (898 917 935) / BLANC TAILLEUR JEROME
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.